

l'élevage et l'industrie de l'agriculture, et on nous a négligés.

Le 23 janvier nous avons eu droit à une lueur d'espoir. Le ministre des Transports (M. Marchand) faisait une déclaration dans laquelle il annonçait la construction à Calgary, au cours des trois prochaines années, d'un terminus aérien de 57.7 millions de dollars. Personne ne peut trouver à redire, à cette construction, mais je voudrais savoir quand cet ensemble sera terminé. Nous en avons grand besoin. Les travaux doivent débuter au début de l'été de 1973 et ne se terminer qu'en 1976. Je veux supplier le ministre de lancer les travaux dès maintenant. Il y a du chômage au Canada, mais il y a par-dessus tout un urgent besoin, au centre de ce que nous appelons la capitale du pétrole de l'Ouest du Canada, d'une nouvelle aéro-gare en raison de l'impuissance de l'actuelle aéro-gare à servir le public voyageur et les employés d'Air Canada, du CP Air et du ministère des Transports.

Voici l'historique de l'actuelle aéro-gare. Au début des années 50, l'aéro-gare était la propriété de la municipalité. L'aéroport, comme les autres aéroports, appartenait au ministère des Transports. C'était une belle aéro-gare. On en parlait beaucoup au Canada à l'époque et, comme elle satisfaisait aux besoins, on n'a rien fait de plus. Depuis ce temps et d'un bout à l'autre du pays, le ministère des Transports a construit de nouvelles aéro-gares à Halifax, à Montréal, à Toronto, à London, à Windsor, à Winnipeg, à Edmonton, à Vancouver, à Regina et à Saskatoon, afin de mieux servir le public voyageur qui emprunte Air Canada ou CP Air. Puis en 1965, à moins que ce soit en 1964, un accord a été conclu entre la ville de Calgary et le ministère des Transports aux termes duquel ce dernier achetait l'aéro-gare de la municipalité.

L'honorable M. Pickersgill, alors ministre des Transports, fit la promesse que Calgary serait immédiatement dotée d'une nouvelle aéro-gare en raison de l'exiguïté de cette aéro-gare. L'affaire a été conclue, l'argent a été versé à la ville qui s'est adressée au gouvernement fédéral de l'époque dont elle attend toujours des actes. Le terminus aérien ressemble au barrage de la Saskatchewan. Pendant des années, Jimmy Gardiner a promis un barrage à la Saskatchewan qui n'a été construit que lorsque John Diefenbaker est devenu premier ministre. Nous n'avons cessé d'attendre qu'on s'occupe du terminus.

● (2120)

En 1969, la situation est devenue désespérée et les députés comprendront pourquoi lorsque je leur citerai les chiffres. Je vais exposer des arguments valables qui, j'espère, influenceront le ministre. Le 19 février 1973, le ministre a répondu à la question suivante que je lui avais posée et qui figurait sous le numéro 428 au *Feuilleton*:

1. Quand commenceront les travaux de construction du nouveau terminus aérien fédéral à l'aéroport international de Calgary et quand seront-ils terminés?

2. En 1972, combien de personnes ont utilisé le terminus de l'aéroport international de Calgary pour partir, ou pour arriver a) à Calgary, b) à Edmonton, c) à Winnipeg?

CN et Air Canada

3. En 1972, combien d'appareils commerciaux ont atterri ou décollé, a) à l'aéroport international de Calgary, b) à l'aéroport international d'Edmonton, c) à l'aéroport international de Winnipeg?

Les réponses, monsieur l'Orateur, figurent à la page 1393 du *hansard*. L'aéroport d'Edmonton est si grand et construit si loin de la ville qu'on pourrait presque dire qu'il se trouve à Red Deer. Les seuls chiffres disponibles concernent 1971. Ils m'ont été fournis par le ministre des Transports et ils sont exacts car je les ai vérifiés. A l'aéroport international de Calgary 985,375 personnes ont décollé ou atterri. L'aéroport d'Edmonton a un couloir si long qu'on n'en voit jamais la fin et il est au cœur du pays. Il y a 100,000 personnes de moins à le quitter qu'à y arriver et 866,340 voyageurs ont utilisé l'aéroport pour arriver et partir. Winnipeg, qu'on appelle la porte de l'Ouest, n'a été utilisé que par 856,000 voyageurs.

Ces chiffres démontrent que Calgary est un aéroport très actif. En 1969, la situation était si désespérée qu'il était presque impossible de se rendre à l'aéroport ou de le quitter et depuis lors plusieurs millions de dollars ont été dépensés à la construction de bâtiments provisoires. Chacun sait ce que cela veut dire: le ministère de la Défense nationale occupe toujours des bâtiments provisoires construits pendant la Seconde guerre mondiale.

Monsieur l'Orateur, j'invite tous les députés à venir à Calgary à Pâques—au lac Louise ou à Banff, à jouir de la beauté du site et de l'atmosphère. Mais que voit-on de nos jours? En vertu des nouveaux règlements du solliciteur général (M. Allmand), 44 agents de la Gendarmerie royale seront constamment de service à la gare. L'encombrement est tel que si vous montez la pente qui mène à l'étage, vous n'y voyez que six sièges pour 112 personnes. On a dû s'imaginer qu'il s'agissait de parcs à bestiaux. Cette partie est chauffée par un appareil électrique qui va probablement vous brûler.

Le contrôle de sécurité est impossible. Les passagers sont entassés comme des bestiaux; on leur dit que ceux qui ne portent ni bagage ni serviette peuvent passer—on distingue ainsi les gens avec bagages des gens sans bagage. On entasse les gens dans ce parc et, en qualité de député, vous souhaitez qu'on vous mette en première. Vous devez attendre des jours pour réserver une place pour quitter Calgary et on dit qu'il faut attendre quatre ou cinq jours pour en faire autant dans le cas de Regina. Deux étés durant, la climatisation de l'air a fait défaut. Les employés ne voulaient pas protester, les uns parce qu'ils étaient employés du ministère des Transports, les autres d'Air Canada ou du Canadien Pacifique, et tous dépendent du gouvernement lorsqu'il s'agit d'organisation. Je dois féliciter l'ancien ministre des Transports car lorsque je me suis plaint l'été dernier, on a assuré aux employés une sorte de climatisation.

Il n'y a aucune installation à l'intention des vieillards, des infirmes ou des malades; pas de chaises roulantes; les gens incapables de marcher se rendent à l'avion sur une civière. Je vois que le ministre se frotte les yeux. J'aurais aimé qu'il ait été ici quand je l'ai félicité pour la deuxième déclaration au moins.